



## 2021-04-08/17 Fixation des taux d'imposition 2021 - Taxes foncière

Nous nous réjouissons de voir que nous allons voter cette fixation des taux d'imposition avant d'étudier le budget primitif 2021.

Nous nous réjouissons car oui, compte tenu de la surimposition manifeste des Péroliens depuis 2016, c'est bien dans ce sens qu'il faut poser le problème

- 1 – Décider d'une fiscalité qui soit acceptable pour tous les Péroliens
- 2 – Etablir un budget qui tienne compte des rentrées fiscales prévues

La baisse des impôts est une priorité absolue et il faut effectivement en finir avec la logique inverse qui consiste à prévoir un budget de dépense sans compter pour ensuite calculer de combien il va falloir augmenter les impôts pour le financer ...

Seul souci, la baisse des impôts n'est manifestement pas votre priorité et ce taux reste inchangé alors que, comme en 2020, une diminution de 10 % de la taxe foncière aurait été un objectif raisonnable et tenable.

Nous voterons donc contre cette proposition de taux.

*Laurent Taton – Pérois Démocratie Citoyenne*